

Éduquer à l'appréhension d'un monde complexe

L'enseignement artistique dans les écoles japonaises

Teaching how to grasp a complex world. Art education in Japanese schools

Educación en el aprendizaje de un mundo complejo. La enseñanza artística en las escuelas japonesas

Kazuyo Nakamura

Traducteur : Robert Elbaz



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ries/1093>

DOI : 10.4000/ries.1093

ISSN : 2261-4265

Éditeur

Centre international d'études pédagogiques

Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 2006

Pagination : 69-81

ISSN : 1254-4590

Référence électronique

Kazuyo Nakamura, « Éduquer à l'appréhension d'un monde complexe », *Revue internationale d'éducation de Sèvres* [En ligne], 42 | septembre 2006, mis en ligne le 16 décembre 2011, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ries/1093> ; DOI : 10.4000/ries.1093

Éduquer à l'appréhension d'un monde complexe*

L'enseignement artistique dans les écoles japonaises

Kazuyo Nakamura

La Loi fondamentale sur l'éducation et la Loi sur l'enseignement scolaire, qui ont été votées en 1947, ont mis en place un système d'enseignement reposant sur un nombre d'années de type 6-3-3-4. L'article 26 de la Constitution oblige le parent ou le tuteur d'un enfant à s'assurer que celui-ci acquiert une éducation générale. L'enfant doit obligatoirement suivre six années d'enseignement primaire suivies de trois années d'enseignement secondaire dans un collège. La nation garantit le droit à une éducation générale pour tous ses citoyens. Les objectifs de cette éducation générale sont de donner aux enfants les connaissances et les compétences fondamentales et de constituer le socle du développement de leur personnalité, non seulement comme individus, mais aussi comme citoyens de la nation. Ce système cherche à aider le citoyen à jouir des principes d'égalité des chances en matière d'éducation et à assurer l'égalité du niveau d'éducation. De plus, il est gratuit.

À l'école primaire, l'éducation artistique est obligatoire, au même titre que d'autres matières telles que le japonais, les sciences sociales, l'arithmétique, les sciences, la biologie, la musique, les arts ménagers, l'éducation physique et sportive et l'étude intégrée. Le lycée offre aux élèves la possibilité d'acquérir les bases de toutes les spécialités liées au domaine de l'art. Plus encore, il les encourage à se concentrer sur des spécialités de leur choix et ce, de façon indépendante du cursus scolaire. L'enseignement universitaire, ensuite, repose sur des institutions telles qu'universités, instituts universitaires, écoles spécialisées. Enfin, compte tenu de l'importance des fondamentaux dans la lente élaboration de la personnalité, l'on trouve les écoles maternelles.

LA DÉFINITION DES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT

Au Japon, le ministère de l'éducation, de la culture, des sports, des sciences et de la technologie (MEXT) est l'organisation administrative nationale en charge de la définition de la politique éducative. Le MEXT prescrit les directives relatives aux programmes scolaires depuis la maternelle jusqu'au

* Article traduit par Robert Elbaz.

lycée, puisqu'il a pour objectif d'instaurer un système éducatif normalisé sur l'ensemble du territoire japonais. Chaque établissement doit se conformer aux directives en question. Pour chaque niveau de la scolarité, les objectifs, les finalités, les programmes, le nombre de semaines de cours et les matières du programme sont spécifiées par la Loi sur l'enseignement scolaire. Les objectifs et les contenus de chaque matière sont définis par les programmes scolaires. Ces directives sont revues environ tous les dix ans. La révision la plus récente, qui date de 1998, a été appliquée aux écoles élémentaires et aux collèges en 2002 et aux lycées en 2003.

Afin d'établir des programmes scolaires en relation avec le monde actuel et qui reflètent ainsi les questions les plus récentes en matière d'enseignement, le MEXT met en place des normes pédagogiques fondées sur les rapports des conseils consultatifs, c'est à dire le Conseil central de l'enseignement (CCE) et le Conseil des programmes. Les membres de ces conseils sont des citoyens tels que des professeurs d'université, des proviseurs, des principaux de collège et des présidents-directeurs généraux issus du monde de l'entreprise. Quelques années avant que les programmes scolaires ne soient révisés, le CCE énonce des recommandations concernant les changements en matière de politique éducative et portant sur la décennie à venir. S'appuyant sur ces recommandations, le Conseil des programmes définit les grandes lignes des normes pédagogiques. Sur la base de ces conseils, le MEXT propose enfin la version révisée des programmes scolaires. Les normes pédagogiques sont mises en œuvre de manière souple, prenant en compte les conditions d'enseignement qui prévalent à l'échelle locale. Chaque direction de l'enseignement au niveau des préfectures décide de la politique fondamentale des écoles publiques et chaque direction scolaire, au niveau municipal, interprète cette politique. Chaque établissement fonctionne dans l'optique des programmes, avec originalité et ingéniosité, en prenant soigneusement en compte les spécificités de la région et de l'école, ainsi que les particularités physiques et psychologiques des enfants.

En accord avec les directives éducatives prescrites par les programmes scolaires, les objectifs et les contenus du programme d'enseignement artistique sont définis sous l'égide mixte de hauts responsables du MEXT et de professionnels de l'enseignement artistique, comprenant des enseignants, des proviseurs et des professeurs d'université. Les normes du programme sont considérées comme des grandes lignes ou comme un accord cadre, qui contribuent à fournir des moyens normalisés en matière d'éducation artistique sur l'ensemble du territoire. En général, chaque école interprète les objectifs et les contenus spécifiés dans le programme en intégrant les données régionales particulières, telles que l'existence d'art local ou de musées locaux, le niveau de développement des enfants, etc., avant de mettre au point son propre programme, avec ingéniosité et originalité.

LES GRANDES LIGNES DES PROGRAMMES ACTUELS

Afin d'apporter une réponse aux défis du monde contemporain que constituent la mondialisation, l'informatisation et les problèmes écologiques, les politiques éducatives actuelles ne manquent pas de mettre l'accent sur l'importance de cultiver chez les élèves « le goût de la vie », en leur donnant « de l'espace pour grandir ». Ce « goût de la vie » implique une attitude positive et des capacités qui, associées, leur permettront d'apprendre et de penser par eux-mêmes, ce qui suppose une maîtrise parfaite et complète des contenus fondamentaux. L'on considère que ces capacités et cette attitude se développent d'autant mieux que l'on procure à l'élève « de l'espace pour grandir », ce qui se produit lorsque l'école leur accorde toute latitude en termes de souplesse et de liberté pour définir leur propre manière d'apprendre. Afin de cultiver ce « goût de la vie », les programmes scolaires comprennent les politiques éducatives suivantes :

- mettre en valeur et adapter la structure de suivi de façon à mettre fermement en place les fondamentaux ;
- élargir l'éventail et le nombre des options ;
- enrichir l'apprentissage de l'expérimentation et de la résolution de problèmes ;
- créer une « période d'étude intégrée » ;
- redonner toute sa place à l'éducation civique.

Les programmes scolaires actuels introduisent pour la première fois une « période d'étude intégrée », ce qui constitue une approche concrète pour modifier la structure des programmes tout en adhérant aux directives éducatives. Dans le cadre de cette « période d'étude intégrée », les élèves sont encouragés à développer des aptitudes réflexives pour créer leur propre mode de vie, en participant à des activités de résolution de problèmes. Ces activités peuvent être des projets intégrés ou trans-disciplinaires traitant de sujets tels que la prise de conscience à l'échelle internationale, l'information et l'environnement. Elles peuvent tout aussi bien prendre la forme de projets relatifs à la santé ou à l'aide sociale, selon les centres d'intérêt des élèves, ou de projets portant sur des questions spécifiques à la région, voire à l'école concernées. Cette approche englobante de l'apprentissage est également de mise en matière d'éducation artistique, censée s'intégrer à la « période d'étude intégrée », avec d'autres matières telles que l'éducation civique et des activités spécifiques, si bien que les élèves peuvent développer leur compréhension de l'art de manière globale.

La maternelle

L'enseignement en maternelle cherche à faire naître et prospérer l'émotion, la volonté et l'attitude comme fondations d'un processus de

construction de la personnalité qui s'étalera tout au long de la vie. Une telle éducation est jugée efficace si elle crée un environnement éducatif adéquat, permettant aux jeunes enfants de s'engager de manière enthousiaste dans des activités manuelles et de se les approprier pour « faire du sens » par eux-mêmes. L'art est considéré comme un moyen d'expression et se voit enseigné au même titre que d'autres moyens d'expression, tels que la musique, les activités physiques ou le langage. L'on peut ajouter que cet espace d'apprentissage de l'expression est organisé en pleine intégration et en totale interdépendance avec d'autres espaces d'apprentissage, comme ceux de la santé, centré sur la santé physique et mentale, des relations humaines, étudiant les relations entre l'enfant et les autres, de l'environnement, gérant le cadre de vie des enfants et leurs relations avec lui, et enfin celui du langage, dont la finalité est l'acquisition de la langue japonaise. L'espace de l'expression, lui, cherche à développer et à enrichir nos sensations et nos sentiments ainsi que notre capacité à nous exprimer. Le programme d'études¹ se fixe les objectifs suivants :

- développer et enrichir la sensibilité des enfants à la beauté ;
- permettre à notre personnalité de se manifester et d'avoir des opinions ;
- prendre plaisir à s'exprimer de manières multiples, comme autant d'images enrichissantes de la vie.

Le dessin et les arts manuels à l'école élémentaire

Le programme d'études actuel tente de déplacer l'objectif d'apprentissage, passant de l'objectif précédent qui cherchait avant tout à faire acquérir aux enfants discipline et connaissances à celui qui consiste à tirer le meilleur parti possible des qualités et des capacités de l'enfant. De nos jours, la société change très rapidement et sa complexité va croissant. Il est donc impératif de cultiver le « goût de la vie ». Pour ce faire, l'objectif général d'une matière telle que le dessin et les arts manuels donne une importance accrue au fait de donner toute latitude à l'enfant d'exercer ses compétences en goûtant aux joies des activités artistiques, si formatrices. « En engageant les élèves dans des activités d'expression et d'appréciation, la matière vise à permettre aux enfants de ressentir la joie de la création, tout en développant la capacité fondamentale qui est la leur de pratiquer les arts formateurs et créatifs, et de nourrir leur sensibilité esthétique pour parvenir au plus haut degré possible. »²

L'une des questions essentielles que pose la modification du programme est la « sélection attentive » des contenus. Celui du dessin et des arts manuels s'articule autour de deux pôles, l'expression et la critique d'art. Ce faisant, l'on espère que l'enfant apprendra de façon plus intégrée et plus unifiée. Jusqu'aux années soixante et soixante-dix, la matière « dessin et arts

1. *Normes pédagogiques nationales relatives aux écoles maternelles*, 10.

2. *Programme des études de l'école élémentaire – Dessin et arts manuels*, 6.

manuels » était composée de cinq grands domaines : la peinture, la sculpture, les arts manuels, le design et la critique d'art. Ces domaines ont un caractère intrinsèque et non interdépendant. À cette époque, l'on choisissait de manière péremptoire les connaissances les plus pointues dans différentes disciplines pour établir le programme, sans trop se préoccuper du développement de l'enfant. Au beau milieu de ces changements pédagogiques et malgré la conscience de l'importance de l'expression personnelle de l'enfant, les instructions demeuraient uniformes, se concentrant essentiellement sur le contenu des matières en question. En favorisant un enseignement plus libéral et plus souple aux contenus soigneusement choisis, l'enseignement artistique contemporain tente de dépasser les inconvénients de cette approche conventionnelle.

Un autre facteur intervenant dans cette modification est l'introduction du concept d'« art ludique » dans les programmes de toutes les classes. Incorporé pour la première fois au programme des études des petites classes révisé en 1977, il vise à mettre au jour et à activer l'expression artistique censée être propre à l'enfant et à épanouir ses qualités et son potentiel. L'autre modification consiste à introduire des activités de critique d'œuvres d'art, précieuses pour encourager l'enfant à se forger une opinion personnelle. Tout cela concourt à faire éclore au mieux les qualités et les capacités de chaque enfant.

Les beaux-arts au collège

Prenant appui sur l'enseignement artistique à l'école élémentaire, la matière dite « beaux-arts » au collège apporte aux élèves les connaissances et les aptitudes artistiques essentielles avec l'objectif général suivant : « à travers un large éventail d'activités d'expression et de critique, cette matière vise à permettre aux élèves d'apprécier les plaisirs des activités créatrices de l'art, d'encourager et de faciliter le sentiment d'avoir une inclination particulière pour l'art, d'enrichir sa sensibilité, de développer les aptitudes fondamentales et de cultiver un vaste fonds de sensibilité esthétique. »³

Cet objectif repose sur le présupposé que le « goût de la vie » se nourrit tout spécialement de la nature de l'art lui-même, en ce sens que l'art est la seule matière scolaire qui permette aux élèves d'exprimer et de communiquer tout à la fois avec le visible et l'invisible, tels que l'imagination, l'esprit, les sentiments, les images et les idées, en les transformant en substance visible et tangible douée de formes, de couleurs et de matériaux. L'on considère que cette expression de soi comme moyen de communication est le terreau sur lequel peut fructifier « un vaste fonds de sensibilité esthétique », ce qui est l'objectif ultime de tout enseignement artistique et le prérequis fondamental au « goût de la vie ». Cherchant à réaliser cet objectif, le programme scolaire des beaux-arts se fonde sur une vision qui tente de dépasser les deux visions conventionnelles de l'ensei-

3. *Programme des études relatif aux collèges – beaux-arts, 7.*

gnement. L'une met trop l'accent sur l'expression personnelle de l'élève et considère le rôle de l'enseignant comme un simple soutien des activités spontanées de l'enfant et non comme source d'acquisition de savoirs. Les méthodes pédagogiques de l'autre conception gravitent autour de l'application des directives d'un manuel ou de recettes permettant de dessiner et de créer de manière uniforme. Dans ce cas, l'enseignant tend à suivre ses propres idées au lieu d'alimenter celles des élèves.

La nature de l'art qui détermine le programme scolaire des beaux-arts peut se résumer à trois catégories. Selon la première, l'art est une expression et une création formatrices. L'expression de soi, telle que les sentiments et les idées, peut s'incarner dans le langage des arts formateurs, comprenant les formes, les couleurs et les matériaux. La seconde postule que l'art promeut la compréhension culturelle et humaine. L'art comme héritage culturel est considéré comme l'objet qui donne gloire et identité aux régions, aux nations ou aux groupes ethniques auxquels il est associé. Dans cette acception, l'élève peut accroître sa compréhension des valeurs culturelles et humaines. La troisième, enfin, suppose que l'art joue un rôle éminent dans la construction de la personnalité. L'art chérit tout particulièrement la sensibilité et les sentiments esthétiques, puisqu'ils sont à l'origine même de la psyché humaniste.

Se concentrant sur la nature de l'art et prenant en compte les grandes questions contemporaines telles que la mondialisation, l'informatisation, etc., trois modifications ont été apportées au programme. La peinture et la sculpture, qui étaient à l'origine des entités séparées, ont été réunies afin de faire en sorte que les élèves embrassent les activités des arts formateurs de la manière la plus globale possible. De la même façon, le design et les arts manuels ont fusionné. La seconde modification est l'introduction de plus d'activités impliquant l'illustration, les graphismes et les supports visuels tels que photographie, vidéos et imagerie virtuelle. La troisième modification consiste à consacrer du temps supplémentaire à la critique d'œuvres d'art et à l'enrichissement de cette activité, afin d'améliorer la compréhension et l'implication qu'ont les élèves pour les arts du Japon et ceux des autres cultures, ainsi que les différentes formes que peuvent revêtir ces expressions. Pour développer ces activités, on encourage les élèves à se tourner davantage vers les musées d'art, vers les autres musées et vers l'héritage culturel des communautés locales afin d'élargir leurs connaissances.

Les beaux-arts et les arts manuels au lycée

Partant du principe que les apprentissages fondamentaux des arts et des arts manuels se sont faits au collège, deux cursus d'introduction, beaux-arts I et arts manuels I, sont proposés au lycée parmi les autres cursus d'introduction aux arts tels que la musique ou la calligraphie. Les élèves peuvent ensuite appro-

fondir ces matières en suivant des cursus supérieurs optionnels comme beaux-arts II, beaux-arts III, arts manuels II et III. Comprenant une spécialisation détaillée en matière d'art, l'objectif global de la matière est, « par un vaste éventail d'activités dans le domaine des arts, (...) [de] cherche(r) à permettre aux élèves de faire naître et d'encourager le sentiment d'avoir toujours eu une inclination pour l'art, de développer différentes aptitudes artistiques et de cultiver un vaste fonds de sensibilité esthétique. »⁴

Tout comme le programme d'enseignement artistique du collège, celui du lycée est organisé de telle manière qu'il se concentre sur la nature de l'art, à savoir que l'art consiste en une expression et une création esthétique et formatrice; qu'il promeut une meilleure compréhension culturelle et humaine; enfin, qu'il cultive la psyché humaniste.

Le cursus beaux-arts est composé de deux entités, expression et critique d'art. L'expression comprend la peinture, la sculpture, le design et les supports graphiques. Les savoirs suivants ont été privilégiés lors de l'organisation du programme. La peinture et la sculpture, qui étaient enseignées de façon séparée, sont maintenant enseignées de façon intégrée et interdépendante, afin de permettre aux élèves de s'exprimer plus librement et plus soupagement à l'aide d'outils en 2- ou 3-D. Le design, lui, intègre la tournure d'esprit fructueuse qui consiste à créer une composition ou une ornementation harmonieuse et efficace. Réagissant à une société reposant sur l'information, les supports graphiques tirent le meilleur parti possible des caractéristiques de l'outil informatique lui-même, caractéristiques que l'on ne peut bien sûr pas observer dans les objets faits à la main. La critique d'œuvres d'art vise à encourager un sentiment d'inclination vers la critique d'art et les moyens d'y parvenir. Elle suppose une compréhension des caractéristiques de l'art japonais et la capacité de goûter les aspects beaux et positifs d'une œuvre d'art, dans une optique aussi large que possible.

Le cursus arts manuels I est également composé de deux entités : expression et critique d'œuvres d'art. L'expression comprend la production artisanale manuelle et la production artisanale commerciale. La production artisanale manuelle est, d'une certaine manière, la création de la beauté à travers les moyens d'existence, c'est-à-dire une union des aspects positifs et artistiques des produits faits à la main et de leur signification opérationnelle dans la vie au jour le jour. Cette matière cherche à permettre à l'élève de réaliser son instinct créatif par la création de produits, pour comprendre les aspects positifs des arts traditionnels japonais ainsi que la sagesse qui a présidé à leur création, et de créer de nouvelles valeurs et de la beauté. La production artisanale commerciale cherche à créer des arts utiles dans l'optique d'une production de masse. Comme l'artisanat manuel, cette approche artistique

4. *Programme scolaire des Lycées – Arts*, 10.

<p>les élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> - s'exprimeront en utilisant des couleurs, en créant des formes et en réfléchissant au processus de production ; - s'exprimeront manuellement en utilisant des matériaux familiers et du matériel facile à utiliser, tel que l'argile, le carton, les crayons de couleurs, les pastels, les ciseaux, la colle, de petits couteaux, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> - s'exprimeront au moyen de formes, de couleurs et de matériaux, en concevant un moyen d'assembler ces matériaux en prenant en considération la beauté, la fonctionnalité, etc. ; - s'exprimeront en inventant des moyens d'utiliser l'aquarelle, de petits couteaux, des scies faciles à utiliser, etc., et utiliseront des matériaux, des outils, des planches de bois, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> - s'exprimeront sous forme de projet prévoyant d'utiliser différentes méthodes d'expression, en mettant à profit l'ensemble de leurs aptitudes créatrices, se référant aux formes, aux couleurs, aux propriétés des matériaux, à la beauté de la composition et à la fonctionnalité à la fonctionnalité de ce qu'ils créent ; - s'exprimeront en utilisant les propriétés des matériaux et des outils, tels que scie à fil ou tout autre objet, et en combinant les méthodes appropriées pour s'exprimer. 	<ul style="list-style-type: none"> - acquerront les techniques de base, dont les méthodes d'emploi des matériaux et des outils ; - s'exprimeront au moyen de la peinture, de l'illustration, de la sculpture, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> de condensation, d'accentuation et en concevant la méthode de composition, etc. ; - s'exprimeront de manière créative en étudiant de nouvelles méthodes d'expression. - s'exprimeront au moyen de bandes dessinées, d'illustrations, de supports graphiques, etc. 	<p>Design, techniques artisanales et autres</p> <ul style="list-style-type: none"> - concevront un design en condensant et en intégrant leur composition ; - créeront avec originalité et ingéniosité en générant des idées uniques à partir de fonctions, de rêves, de leur imagination, etc. ; - exprimeront de manière belle et claire ce qu'ils désirent au moyen d'illustrations, de graphismes, de supports images, etc. ; - créeront un design en rapport avec leur environnement familial. 	<p>Design, techniques artisanales et autres</p> <ul style="list-style-type: none"> - concevront un design et/ou une décoration ; - créeront de façon originale et ingénieuse en générant des idées à partir d'un projet intégrant un usage, une fonction ou des matériaux particuliers, etc. ; - exprimeront de manière belle ce qu'ils désirent au moyen de graphismes et de supports image.
---	---	--	--	---	---	---

* Ndt : on ne peut traduire par les équivalents français, sachant qu'il y a une classe de plus dans le système japonais.

Tableau n° 1
 Contenu du programme d'enseignement artistique à l'école élémentaire et au collège (suite)

Niveau scolaire	École élémentaire			Collège	
	1 ^{re} et 2 ^e années	3 ^e et 4 ^e années	5 ^e et 6 ^e années	1 ^{re} année	2 ^e et 3 ^e années
Année scolaire*					
Critique d'œuvres d'art	– développeront un intérêt pour ce que des enfants ont dessiné, peint et/ou créé.	– développeront un intérêt pour les particularités esthétiques et les aspects fascinants des œuvres d'art, etc.	– apprécieront les œuvres d'art et se familiariseront avec les particularités esthétiques de ces œuvres.	Critique d'œuvres d'art	
les élèves :	– développeront un intérêt pour l'observation afin de s'éveiller aux formes, aux couleurs et autres aspects fascinants de l'expression ; – observeront choses et objets dans la joie en débattant du toucher des matériaux et en écoutant leurs amis expliquer ce qu'ils voulaient exprimer dans leurs travaux.	– comprendront les particularités esthétiques et les aspects fascinants d'œuvres d'art fondés sur les différences de perception qui naissent des matériaux ou des méthodes d'expression utilisés ; – observeront et débattront les œuvres familières et les particularités esthétiques ainsi que les aspects fascinants du processus de production.	– développeront un intérêt pour les changements dans les œuvres et les modes d'expression de manière à en comprendre la finalité et les caractéristiques afin d'approfondir perception et sensations ; – apprécieront la beauté et les particularités esthétiques des œuvres d'art familières du Japon et d'autres pays, ainsi que les produits de la vie de tous les jours, en prêtant tout particulièrement attention à la finalité sous-tendant l'expression.	– se familiariseront avec la critique d'œuvres d'art en prenant plaisir à découvrir la beauté et les particularités esthétiques d'œuvres d'art ; – comprendront les rôles que le design et les techniques artisanales jouent dans nos vies.	– auront une approche de critiques d'art, tout en ayant soin d'accorder toute sa place à la valeur de l'œuvre ; – approfondiront leur compréhension de l'art et de la culture japonais et développeront un intérêt pour les processus de succession et de création ; – développeront une compréhension globale du monde au moyen de l'art ; – accentueront leurs préférences esthétiques ; – comprendront l'implication de l'art dans la nature et dans la vie.

* NdT : on ne peut traduire par les équivalents français, sachant qu'il y a une classe de plus dans le système japonais.

Tableau n° 2
Organisation des contenus dans les programmes d'enseignement artistique (lycées)

<p>Beaux-arts I</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Domaine d'expression</i> <ul style="list-style-type: none"> – Peinture et sculpture – Design – Expression et supports graphiques • <i>Critique d'œuvres d'art</i> <ul style="list-style-type: none"> – Particularités esthétiques et beauté de l'œuvre d'art. – Sentiments et intentions de l'artiste, procédés d'expression. – Implication de l'art dans la nature et dans la vie. – Histoire et caractéristiques expressives de l'art japonais. – Caractéristiques de l'expression et des échanges à l'aide de supports graphiques.
<p>Arts manuels I</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Domaine d'expression</i> <ul style="list-style-type: none"> – Production artisanale – Production commerciale d'objet artisanaux • <i>Points sur lesquels porte l'enseignement</i> <ul style="list-style-type: none"> – Particularités esthétiques et beauté de l'œuvre d'art. – Sentiments et intentions de l'artiste, procédés d'expression. – Objets artisanaux utilisés dans la vie (quotidienne). – Conscience esthétique dans le travail artisanal et particularités esthétiques de la production artisanale. – Histoire et caractéristiques expressives de l'artisanat japonais.

Tableau n° 3
Nombre de classes et dotation horaire

Niveau scolaire	École élémentaire						Collège			Lycée
Matière	art et artisanat						beaux-arts			arts (beaux-arts et artisanat)
Année scolaire	1	2	3	4	5	6	1	2	3	Beaux-Arts I - Artisanat I (2)
Nombre de cours par an	68	70	60	60	50	50	45	35-70	35	Beaux-Arts II - Artisanat II (2) Beaux-Arts III - Artisanat III (2)

NB1 : une heure de cours dure 45 minutes à l'école élémentaire et 50 minutes au collège.

NB 2 : au lycée, les élèves doivent s'inscrire dans un cours de matière artistique. Ils ont le choix entre Musique I, Beaux-Arts I, Artisanat I et Calligraphie I.

est considérée comme l'association du beau et du sens opérationnel. Elle intègre la relation entre technologie scientifique et production industrielle et se concentre sur le passage du stade des idées à celui de la production, ainsi qu'au rôle de la production artisanale dans la société. La critique d'œuvres d'art cherche à encourager les élèves à comprendre la relation entre la vie et les arts utiles, en commençant par les activités artisanales japonaises les plus importantes ou les formes d'artisanat traditionnelles et locales, et à approfondir leur expérience esthétique en contemplant les œuvres de manière activement sensible, tout en l'utilisant à des fins pratiques.

CINQ QUESTIONS À RÉSOUDRE

Dans les écoles japonaises, le but du type d'enseignement connu depuis toujours sous le nom d'éducation artistique est de « cultiver un vaste fonds de sensibilité esthétique ». À l'heure actuelle, la qualification obtenue dans une école d'art est considérée comme essentielle au « goût de la vie » parce que l'art permet à la jeune génération de développer la vision d'une vie personnelle féconde. Par l'étude de l'art, qui est une forme intégrée de la vie et de ses aspects matériels, la jeune génération développe à la fois des aptitudes et une attitude positive nécessaires pour structurer son esprit, afin d'appréhender les formes visibles et invisibles de la communication humaine. L'étude de l'art comme vecteur de communication élargit les horizons intellectuels de la jeune génération et élargit l'éventail de sa sensibilité à ses aspects esthétiques et humanistes. Toutefois, avant de parvenir à ce niveau de qualification, quelques questions subsistent.

La première concerne la définition ambiguë des aspects fondamentaux de l'enseignement artistique : il est impératif de préciser avec la plus extrême attention ces aspects fondamentaux dans l'optique du « goût de la vie ». En matière d'éducation artistique, dont le but le plus cher est le développement de la sensibilité des jeunes, ces aspects fondamentaux ne sont ni clairement définis ni universels, contrairement à ceux des mathématiques ou d'autres sciences. Ils doivent être élaborés et développés, comme l'esprit de tout individu. Il est indispensable de débattre plus en détail des différents types d'aspects fondamentaux que l'on doit s'atteler à chercher lorsque l'on enseigne l'art, de façon à aider la jeune génération à susciter sa propre expression.

Le second problème est que nous ne possédons pas encore de méthodes pédagogiques qui aient fait leurs preuves pour encourager les capacités et les aptitudes de la jeune génération à créer une œuvre d'art qui soit l'union des aspects matériels et spirituels, tout en utilisant les éléments et les principes de l'art. À l'heure actuelle, l'enseignement artistique japonais s'est engagé sur une voie qui renforce et développe la signification de l'art dans la vie des jeunes, si bien que l'on devrait pouvoir dépasser l'image désuète traditionnellement associée à ces méthodes pédagogiques. Une nouvelle pédagogie devrait être mise au point, fondée sur la capacité qu'a l'enseignant de déchiffrer la création de chacun de ses élèves. Plus encore, un tel déchiffrement est approfondi par un dialogue actif entre enseignants, centré sur la pratique quotidienne au sein d'une classe.

La troisième question concerne les différentes façons d'intégrer les activités artistiques aux autres disciplines, telles que l'apprentissage de la langue, l'histoire, les mathématiques, la musique, l'éducation physique et sportive, etc. En établissant une « période d'étude intégrée » dans les programmes scolaires, l'enseignement japonais actuel vise à développer un enseignement plus global. Dans le cas de l'enseignement artistique, l'on assiste à une tentative (...) d'améliorer ce degré d'intégration en regroupant quelques domaines, comme la

peinture et la sculpture, pour n'en faire plus qu'un. Cependant, une telle tentative ne s'effectue aujourd'hui pas véritablement en coopération avec les autres disciplines. Rares sont les activités dans les programmes scolaires qui intègrent l'art aux autres matières. Le cadre du programme devrait être modifié davantage pour permettre à la jeune génération d'acquérir et de développer une connaissance globale fondée sur l'art.

La quatrième question porte sur la montée en puissance et la mise en valeur du dialogue pédagogique entre établissements et autres institutions locales tels que musées, institutions culturelles, etc. Pour l'instant, ce dialogue demeure superficiel, en ce sens que fort peu d'activités d'apprentissage mises en place dans les écoles l'ont été sur la base d'un dialogue avec d'autres institutions. L'éventail des ressources pédagogiques dans les établissements scolaires devrait être élargi pour prendre en compte celui des institutions locales. Il faut développer davantage d'activités d'apprentissage en coopération avec ces institutions locales, activités qui devraient faire partie intégrante du programme. Ce dialogue serait un composant capital de la transformation de l'enseignement artistique dans les établissements scolaires.

La cinquième et dernière question concerne la création d'une image nouvelle de ce « vaste fonds de sensibilité esthétique », vue sous l'angle de l'enseignement artistique multiculturel. Nous n'avons pas encore débattu en détail du type de sensibilité esthétique que l'on doit cultiver, en ce siècle multiculturel et dans ce contexte de mondialisation. Doit-on donner la priorité à l'art japonais sur les autres formes d'art des autres cultures, de façon à développer en premier la sensibilité à l'art japonais ? Quels sont les critères permettant de choisir tel type d'art au lieu de tel autre ? Comment enseigner l'art japonais de façon à le mettre en relation avec celui d'autres cultures ? C'est en examinant ces questions que nous serons amenés à débattre plus avant de la manière de susciter et de développer la sensibilité de la nouvelle génération à l'art multiculturel, dans le contexte du système pédagogique japonais.

BIBLIOGRAPHIE

The National Curriculum Standards for Kindergartens. the Ministry of Education, Culture, Sports, Science and Technology, 1998.

The Course of Study for Elementary School, Drawing and Handicrafts. the Ministry of Education, Culture, Sports, Science and Technology, 1999.

The Course of Study for Lower Secondary School, Fine Arts. the Ministry of Education, Culture, Sports, Science and Technology, 1999.

The Course of Study for Upper Secondary School, Arts. the Ministry of Education, Culture, Sports, Science and Technology, 1999.